



La vaccination

chez l'enfant



Siège social :
Route de Lennik 788A, 1070 Bruxelles - Belgique (RPM Bruxelles)
www.mloz.be - N° d'entreprise : 411.766.483

Editeur Responsable : Xavier Brenez

Photos : Reporters, Shutterstock & Isopix

layout@mloz.be

Nous tenons à remercier le Dr Paloma Carrillo-Santistevé,
Responsable du programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Direction Santé de l'ONE et le Dr Dominique De Temmerman,
Expert aux Mutualités Libres, pour leur aimable collaboration !

La vaccination

chez l'enfant

Nous ne les voyons pas, mais ils sont bien là ! De nombreux virus et bactéries peuvent attaquer sans crier gare. Une bonne santé constitue bien entendu une protection, mais d'autres précautions sont parfois nécessaires. Pour ne pas être victime de certaines maladies contagieuses, mieux vaut se faire vacciner !

La vaccination est essentielle, surtout chez les jeunes enfants. En effet, certaines maladies infectieuses peuvent causer des lésions permanentes, entraînant parfois même la mort. De plus, certains virus et bactéries sont très contagieux et la vaccination représente d'autant plus un atout.

Contre quelles maladies faire vacciner votre enfant ? A qui vous adresser ? Quelle injection est nécessaire à quel moment ? Cette brochure répond à toutes ces questions et vous fournit une foule d'informations pour protéger votre bambin.



La vaccination en question

COMMENT UN VACCIN FONCTIONNE-T-IL ?

Un vaccin se compose principalement de germes pathogènes, entiers ou partiels, morts ou fortement affaiblis. Après l'administration du vaccin, l'organisme produit des anticorps. Lorsque les véritables germes pathogènes attaquent, les anticorps sont donc prêts à les neutraliser. Le corps produit aussi plus rapidement de nouveaux anticorps.

QUI PEUT VACCINER MON ENFANT ?

- le médecin généraliste
- le pédiatre
- les consultations ONE pour les enfants jusqu'à 6 ans
- le médecin scolaire du service de promotion de la santé à l'école



Remarque !

Il n'y a jamais de garantie à 100 % qu'aucun effet secondaire n'apparaisse. C'est pourquoi les vaccins sont **largement testés** au niveau de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité. Contrairement aux dangers des maladies infectieuses, les réactions possibles à un vaccin sont minimes.

CONTRE QUELLES MALADIES FAUT-IL FAIRE VACCINER SON ENFANT ?

Pour protéger au mieux votre enfant des maladies infectieuses, il vous suffit de suivre le programme de vaccination développé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et géré par l'ONE, basé sur le calendrier vaccinal du Conseil Supérieur de la Santé (CSS).

D'autres vaccins ne sont pas inclus dans le calendrier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais peuvent être achetés en pharmacie et effectués par votre médecin : méningocoque B, varicelle et hépatite A.

Ce programme de vaccination reprend des vaccinations contre les maladies infectieuses suivantes :

- Poliomyélite
- Oreillons
- Diphtérie
- Tétanos
- Coqueluche
- Haemophilus influenzae de type B
- Méningocoque C
- Hépatite B
- Rougeole
- Rubéole
- Pneumocoques
- Rotavirus
- Papillomavirus HPV



Important !

Seul le vaccin contre la polio est légalement obligatoire en Belgique. Il est toutefois fortement recommandé de suivre le calendrier complet. Vous protégez ainsi non seulement votre enfant, mais également les autres (immunité de groupe). C'est pourquoi dans les crèches agréées ONE, il est également obligatoire d'être vacciné contre la rougeole, la rubéole, les oreillons, la diphtérie, la coqueluche et l'haemophilus influenzae de type B.

MON NOUVEAU-NÉ DOIT-IL ÊTRE VACCINÉ ?

Non, à la naissance, votre bébé est protégé des maladies infectieuses par les anticorps transmis de la mère à l'enfant durant la grossesse. Ils diminuent toutefois progressivement. Les premiers vaccins commencent à l'âge de 8 semaines.

COMBIEN COÛTE UNE VACCINATION ?

Pour toutes les vaccinations reprises dans le programme de vaccination, vous ne payez pas de quote-part personnelle, excepté pour le vaccin contre le rotavirus.

Vous devez en effet l'acheter vous-même à la pharmacie. Depuis le 1er novembre 2006, un remboursement partiel est toutefois possible. Seule condition : votre enfant doit être âgé de moins de 6 mois. Informez-vous auprès de votre mutualité !



Important !

Les consultations ONE et la vaccination à l'école sont gratuites, mais vous devez payer la consultation chez le médecin généraliste ou le pédiatre !

Pourquoi la vaccination est-elle si importante ?

Certaines personnes mettent parfois en doute l'utilité de la vaccination. Pourtant, la vaccination est essentielle, aussi bien pour l'enfant lui-même que pour la famille et l'entourage proche. Les maladies infectieuses peuvent en effet avoir des conséquences graves, voire même entraîner la mort.

QU'EST-CE QU'UN VACCIN "COMBINÉ" ?

Ces vaccins administrent, en une seule injection, toutes les substances nécessaires à la protection de votre enfant contre plusieurs maladies. Ce qui réduit l'appréhension des parents vis-à-vis des vaccins et augmente le confort de l'enfant (moins d'injections).

ET EN VOYAGE ?

Si votre enfant vous accompagne dans un pays exotique, renseignez-vous sur les vaccins recommandés auprès de votre médecin ou sur le site www.passeportsante.be



Programme de vaccination de la Fédération

VACCINS CONTRE	8 sem	12 sem	16 sem	12 mois	15 mois	5-6 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans
Poliomyélite	✓	✓	✓		✓	✓			
Diphtérie	✓	✓	✓		✓	✓			✓
Tétanos	✓	✓	✓		✓	✓			✓
Coqueluche	✓	✓	✓		✓	✓			✓
Haemophilus Influenzae B	✓	✓	✓		✓				
Hépatite B	✓	✓	✓		✓				
Pneumocoques	✓		✓	✓					
Rotavirus	✓	✓	✓						
Rougeole				✓			✓		
Oreillons				✓			✓		
Rubéole				✓			✓		
Meningocoque de type C					✓				
Papillome virus humain								✓	

BREF APERÇU DU CALENDRIER

Le programme de vaccination offre un aperçu des vaccinations recommandées pour les enfants afin d'être protégés du mieux possible contre certaines maladies infectieuses. Si vous suivez ce calendrier, **votre enfant sera protégé contre 12 maladies infectieuses à l'âge de 15 mois.**

Conseils et astuces

- Respectez l'âge de vaccination indiqué par le calendrier vaccinal. Des vaccinations sont prévues aux âges de 8, 12 et 16 semaines ainsi qu'à 12 et 15 mois. Des rappels de vaccins sont également prévus aux âges de 5-6 ans, 11-12 ans et 15-16 ans.
- Tenez compte de l'intervalle entre 2 vaccinations. De cette manière, vous garantissez une protection optimale. Dans certains cas, des vaccinations de rattrapage sont possibles.
- Commencez les vaccinations dès l'âge de 8 semaines, car certaines infections peuvent être très dangereuses pour les bébés (coqueluche, pneumocoques, haemophilus influenzae de type B).
- Un refroidissement, une légère fièvre (moins de 38,5 °C) ou la prise d'antibiotiques ne constituent pas une raison pour ne pas vacciner. Les enfants asthmatiques ou allergiques doivent aussi être vaccinés.



Les maladies infectieuses

Poliomyélite

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La poliomyélite (paralysie infantile) est une infection virale de l'intestin. La maladie est contagieuse et se transmet via des aliments ou de l'eau contenant des matières fécales. Les symptômes possibles sont la fièvre, le mal de tête, une raideur de la nuque...

QUAND VACCINER ?

Le vaccin est administré aux âges de **8, 12 et 16 semaines** et à **15 mois**. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également de la diphtérie, du tétanos, de la coqueluche, de l'haemophilus influenza B et de l'hépatite B. Un rappel du vaccin est administré entre **5 et 6 ans**.



Important !

La vaccination contre la polio est la **seule vaccination obligatoire** pour tous les enfants en Belgique.

Lors de la déclaration de naissance, vous recevez un certificat. Faites-le remplir par votre médecin après la dernière vaccination (à 15 mois) et remettez-le ensuite au service Population de votre commune avant que votre enfant atteigne l'âge de 18 mois.

Diphtérie

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La diphtérie est une maladie bactérienne grave qui attaque la majorité des organes, dont le cœur et le système nerveux. L'affection est contagieuse et se transmet par la salive ou par contact avec des plaies ouvertes. Les symptômes sont des maux de gorge, de la fièvre, un gonflement des glandes cervicales et des difficultés respiratoires.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 4 doses sont nécessaires : à **8, 12 et 16 semaines** ainsi qu'à **15 mois**. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également de la polio, du tétanos, de la coqueluche, de l'haemophilus influenzae de type B et de l'hépatite B.
- Une vaccination de rappel est administrée entre **5 et 6 ans**, qui offre également une protection contre la polio, le tétanos et la coqueluche.
- Un deuxième vaccin de rappel est administré à l'âge de **15-16 ans**.
- Pour garantir une protection optimale, le vaccin contre la diphtérie doit être renouvelé **tous les 10 ans**, en même temps que le vaccin contre le tétanos.

La vaccination en question

COMMENT UN VACCIN FONCTIONNE-T-IL ?

Un vaccin se compose principalement de germes pathogènes, entiers ou partiels, morts ou fortement affaiblis. Après l'administration du vaccin, l'organisme produit des anticorps. Lorsque les véritables germes pathogènes attaquent, les anticorps sont donc prêts à les neutraliser. Le corps produit aussi plus rapidement de nouveaux anticorps.

Tétanos

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le tétanos est une maladie bactérienne grave causée par une bactérie généralement présente dans la terre et les ordures. La bactérie pénètre dans l'organisme via une plaie mal désinfectée (aussi petite soit elle). Le tétanos n'est pas contagieux, mais peut se transmettre de la mère à l'enfant via le cordon ombilical. Les symptômes sont des contractions musculaires douloureuses, de la fièvre et des maux de tête.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 4 doses sont nécessaires : aux âges de **8, 12 et 16 semaines** ainsi que de **15 mois**. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également de la polio, la diphtérie, la coqueluche, l'*haemophilus influenzae B* et l'hépatite B.
- Une vaccination de rappel est administrée entre **5 et 7 ans**. Ce vaccin offre aussi une protection contre la polio, la diphtérie et la coqueluche.
- Un deuxième vaccin de rappel est administré à l'âge de **14-15 ans**.
- Pour garantir une protection optimale, le vaccin contre le tétanos doit être renouvelé **tous les 10 ans**, en même temps que le vaccin contre la diphtérie.

Coqueluche

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La coqueluche est une maladie contagieuse d'origine bactérienne transmissible par la salive. Elle touche le plus souvent les nouveau-nés et les bébés. L'enfant présente d'abord des symptômes de refroidissement (légère fièvre, nez qui coule) et souffre après quelques jours de quintes de toux et d'une respiration profonde et bruyante.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 4 doses sont nécessaires : à **8, 12 et 16 semaines** ainsi qu'à 15 mois. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également contre la polio, la diphtérie, le tétanos, l'*haemophilus influenzae* B et l'hépatite B.
- Une vaccination de rappel est administrée entre **5 et 7 ans**. Ce vaccin offre aussi une protection contre la polio, la diphtérie et le tétanos.
- Un deuxième vaccin de rappel est administré à l'âge de **14-15 ans**, protégeant également contre la diphtérie et le tétanos.



Important !

- > La vaccination contre la coqueluche est recommandée chez les femmes enceintes. C'est la meilleure manière de protéger le nouveau-né pendant les premières semaines de vie, avant qu'il ne reçoive le vaccin. Avec l'allaitement, la jeune maman transmet, en outre, ses propres anticorps au bébé.
- > Une personne peut être atteinte plusieurs fois de la coqueluche au cours de sa vie. La protection apportée par le vaccin ou par la maladie persiste seulement quelques années. Elle touche aussi les adultes.
- > Souvent, ce sont les adolescents et les adultes qui contaminent les nourrissons. Il est donc important d'effectuer des rappels de la vaccination tant pour sa propre protection que pour protéger les autres.

Haemophilus influenzae B

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cette bactérie contagieuse se manifeste généralement au niveau du nez et de la gorge et se transmet principalement par la salive. Elle peut, entre autres, entraîner des infections ORL et articulaires, des septicémies et des méningites.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 4 doses sont nécessaires : à **8, 12 et 16 semaines** ainsi qu'à **15 mois**. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également de la polio, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et l'hépatite B.
- Si votre enfant n'est pas vacciné avant l'âge d'un an, un vaccin suffit pour une protection totale.
- Si votre enfant n'a pas encore été vacciné après l'âge de 5 ans, une piqûre n'a plus aucun sens.



Important !

Il est utile de faire vacciner des enfants non vaccinés de moins de 5 ans s'ils sont en contact étroit avec un enfant qui a souffert d'une **méningite** !

Hépatite B

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'hépatite B est une maladie virale qui provoque une inflammation du foie. Elle est contagieuse et se transmet principalement par la salive, le sang et par contact sexuel. Au début, ses symptômes ressemblent à ceux d'une grippe, mais après quelques jours, la maladie peut évoluer vers des vomissements, des nausées et la jaunisse.

Il s'agit d'une maladie grave qui peut devenir chronique et parfois provoquer, après plusieurs années, une cirrhose ou un cancer du foie. Ce risque est d'autant plus élevé que l'infection survient tôt dans la vie.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 4 doses sont nécessaires : à **8, 12 et 16 semaines** ainsi qu'à **15 mois**. Il s'agit d'un vaccin combiné, qui protège également de la polio, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et l'haemophilus influenzae de type B.
- Si votre enfant n'a pas été vacciné en tant que nourrisson, une action de rattrapage est possible à l'âge de **10-13 ans**. Après une vaccination complète, plus aucun vaccin de rappel n'est nécessaire !

Méningocoques C

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le méningocoque est une bactérie contagieuse qui peut causer une méningite. Les symptômes sont, entre autres, de la fièvre, de violents maux de tête, une raideur de la nuque, des nausées, des vomissements et une hypersensibilité au bruit et à la lumière.

Chez un bébé, les symptômes typiques sont souvent absents ou difficiles à reconnaître. Le bébé se comporte souvent de manière anormale, est inconsolable ou pleure beaucoup. Les premiers symptômes sont des raideurs de la nuque et des convulsions accompagnées de fièvre.

QUAND VACCINER ?

- Le vaccin est administré en une dose à l'âge de **15 mois**, en même temps que le vaccin contre la polio, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'*haemophilus influenzae* de type B et l'hépatite B.
- Si votre enfant n'est pas vacciné à l'âge de 15 mois, pas de panique, il est encore possible de faire une injection à un âge plus avancé.
- Dans certains cas (p. ex. risque de contamination), il peut être nécessaire de vacciner l'enfant avant l'âge d'un an. Il faut toutefois davantage de doses, en fonction du type de vaccin.

Rougeole – Rubéole – Oreillons

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La rougeole, la rubéole et les oreillons sont des maladies infantiles contagieuses, qui se déclarent souvent lorsque la population n'est pas bien vaccinée. Les vaccins contre ces maladies sont, depuis des années, combinés dans un vaccin trivalent (RRO).

QUAND VACCINER ?

Il y a 2 moments de vaccination pour ces 3 maladies :

- La première dose du vaccin trivalent est de préférence administrée à l'âge de 12 mois. Une vaccination de rattrapage est quand même encore possible plus tard.
- Une deuxième dose est administrée entre 11 et 12 ans.



Important !

Une dose n'est pas suffisante pour être totalement protégé contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Veuillez donc à ce que votre enfant reçoive les deux doses !

Pneumocoques

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le pneumocoque est une bactérie qui apparaît au niveau des voies respiratoires supérieures, y compris chez les personnes en bonne santé. Après le méningocoque, le pneumocoque est la principale cause de méningite. Chez les enfants, il peut en outre causer des infections (otite, pneumonie). Plus

l'enfant est jeune (moins de 5 ans), plus le risque d'infection au pneumocoque est grand.

QUAND VACCINER ?

- Pour une protection optimale, 3 doses sont nécessaires aux âges de **8 et 16 semaines** ainsi qu'à **12 mois**.



Important !

Certains enfants courent un **risque plus élevé d'infection** au pneumocoque (résistance affaiblie, maladie chronique,...). Pour eux, la vaccination est donc d'autant plus importante.

Rotavirus

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce virus est responsable de la majorité des cas de gastro-entérite (infection gastro-intestinale) chez les nourrissons et les jeunes enfants (entre 6 mois et 2 ans). Le rotavirus est très contagieux et s'accompagne de forte diarrhée, de vomissements et de fièvre. La déshydratation est également fréquente chez les enfants atteints du rotavirus.

QUAND VACCINER ?

- Il s'agit d'un vaccin oral, qui doit être administré aux âges de **8, 12 et éventuellement 16 semaines** (en fonction du vaccin utilisé). La dernière dose est ensuite administrée avant l'âge de **24 à 26 semaines** (en fonction du vaccin utilisé). Le vaccin ne peut plus être administré au delà.



Important !

Contrairement aux autres, ce vaccin n'est pas gratuit. **Vous devez en effet l'acheter vous-même chez le pharmacien** avec une prescription de votre médecin. Un remboursement partiel est toutefois possible. Seule condition : votre enfant doit être âgé de moins de 6 mois. Demandez davantage d'informations à votre médecin ou auprès de votre mutualité !

Virus du papillome humain (HPV)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il existe plus de 100 types de papillomavirus différents. La plupart de ces virus sont bénins et disparaissent d'eux-mêmes. Toutefois, certains peuvent sur le long terme provoquer le cancer du col de l'utérus et d'autres cancers. Ce virus se transmet généralement par contact sexuel ou lors de caresses intimes.

Le préservatif ne protège pas totalement contre une infection transmise par le HPV.

QUAND VACCINER ?

La vaccination la plus efficace se fait avant que les filles ne soient en contact avec le virus. Puisque la transmission se fait par contact sexuel, mieux vaut administrer le vaccin avant les premiers rapports sexuels. Il consiste en injections étalées sur une année scolaire : 2 doses pour les filles de moins de 15 ans et 3 doses pour les filles âgées de 15 ans ou plus.



Important !

Ce vaccin est offert par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1er septembre 2011, **à toutes les filles de 2e année secondaire.**

Pour toutes les filles âgées de 15 à 18 ans, le vaccin est remboursé en grande partie par votre mutualité et est réalisable chez votre médecin-traitant. Il est recommandé d'effectuer un frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus dans l'année qui suit les premiers rapports sexuels ou, de toute façon, à partir de 25 ans.

Le carnet de vaccination

Il est très important de **garder une trace des différentes vaccinations** de votre enfant. Vous connaissez ainsi à tout moment son état de vaccination.

Pour ce faire, le carnet de santé de votre enfant est régulièrement remis à jour par le médecin traitant, le pédiatre ou l'ONE. Chez l'enfant plus âgé et l'adulte, ces informations sont à noter sur la carte de vaccination.



Important !

Si vous perdez le carnet de vaccination de votre enfant, vous pouvez **retrouver ses données** (ou une partie) auprès du médecin traitant, du pédiatre ou de l'ONE.

Infos et adresses utiles

ONE

Pour les enfants de moins de 6 ans, vous pouvez vous rendre dans un bureau de consultation de l'ONE dans votre région.

Pour davantage d'informations :

02 542 12 11 - info@one.be

www.one.be

Services de promotion de la santé à l'école (SPSE)

Vous pouvez faire vacciner votre enfant scolarisé par un médecin scolaire.

Plus d'infos sur www.sante.cfwb.be

Sur Internet

www.vaccination-info.be

Site reprenant les recommandations officielles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

www.passeportsante.be

Site internet de l'asbl Question Santé, reprenant de nombreux conseils sur les vaccinations en voyage.

Vous y trouverez également une liste des centres de vaccination agréés.

Des **brochures** et des
guides pour vous aider
www.mloz.be

Les Mutualités Libres regroupent :

